

COMPTE RENDU DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE SEANCE DU 10.03.2022

L'an 2022, le 10.03.2022 à 18h30, s'est tenu, le débat d'orientation budgétaire 2022 la salle du conseil municipal de la commune de Sainte Colombe de la Commanderie sous la présidence de monsieur Pierre PARRAT Président. La convocation a été envoyée le 01.03.2022 aux délégués titulaires du SMTBV ainsi qu'aux délégués suppléants et conseillers communautaires non titulaires (loi informatique et liberté). Toutes les pièces et annexes utiles et nécessaires à la séance, ont été transmis, avec les convocations.

PMMCU	Présents	Mrs, Gilles TRILLES, Stéphane LODA, Théophile MARTINEZ, Pierre PARRAT, Georges PUIG, Fabrice TIGNERES, Alain TROUSSEU, Charles DURAND, Jean Luc GAMEZ, Daniel ERRE, Max TIBAC, Frédéric GUILLAUMON.
	Absents et excusés	M. Jean Paul BILLES, M. Roger GARRIDO, M. Patrick GOT, M Gilles GUILLAUME, Mme Cécile MARGAIL, M. Patrick PASCAL, Mme Aurélie PASTOR B, M. Jacques PALACIN, M. Rémi GENIS, Mme Armelle REVEL F, M. Robert VILA
C. C. DES ASPRES	Présents	M. Jérôme DE MAURY
	Absents et excusés	M. Bernard LEHOUSSINE
C. C. ROUSSILLON CONFLENT	Présents	M René LAVILLE, M Alain DOMENECH
	Absents et excusés	Mrs. Marc BIANCHINI, Gérard SOLER
C.C. CONFLENT CANIGO	Présents	Mrs. Henri GUITART – Bernard LAMBERT
	Absents et excusés	M. Daniel ASPE
C. C. CORBIERES SALANQUE MEDITERRANEE	Absents et excusés	Mr Jérôme PALMADE – Mme ESTELLA METOIS
C.C. PYRENEES CATALANES	Présent	M. Jean-Pierre ASTRUCH
C. C. PYRENEES CERDAGNE	Présent	M. Christian PALLARES
C.C.HAUT VALLESPYR	Absent et excusé	M. Alain MALIRACH
Assistaient également à la séance M. Fabrice CAROL -- Directeur des services M. David RIPOLL – Directeur du Service Technique Mme Christel RCART – Pôle comptabilité RH Mme Cathy SZAJEK – Pôle finances		

Ouverture de la séance à 18h30

Monsieur Pierre PARRAT, président, ouvre la séance, et accueille les délégués en les remerciant de leur présence dans ces conditions sanitaires particulières. Il remercie la ville de Sainte Colombe et monsieur le maire pour son accueil. Il excuse Monsieur Jean Marie BIERME, Comptable public, trésorerie de Perpignan.

- Quorum : avec 19 présents pouvant prendre part aux votes, le quorum est constaté.

(À noter par ailleurs que l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10.11.21 en vigueur jusqu'au 31.07.22 fixe le quorum au 1/3 des membres présents).

Le président annonce également les pouvoirs de Mr Robert VILA, Gilles GUILLAUME, Mr ASPE et Mme REVEL a messieurs TROUSSEU, De MAURY, GUITART et DOMENECH.

- Secrétaire de séance : le comité désigne comme secrétaire de séance : Monsieur Stéphane LODA

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022 SEANCE DU 10 MARS 2022		
Numéro de la Délibération	OBJET	Le Comité Syndical décide :
2022.07	<p>Rapporteur : Mr. Pierre PARRAT, président. <i>A partir du ROB (rapport d'orientations budgétaires) transmis à chacun des élus, le président a exposé ;</i></p> <p>I - FINANCEMENT</p> <p>A - Gestion de la dette et financement des emprunts du SMTBV Le Syndicat a hérité de la dette du SMATA (syndicat mixte Têt Agly fusionné au 01.01.2019) dont le capital restant dû au 31/12/21 s'élève à 1 918 175 €. Cette dette est remboursée par les EPCI ayant bénéficiés des investissements de cette collectivité (cf. statuts SMTBV) : Perpignan Méditerranée Communauté Urbaine (PMMCU 87%) et Corbières Salanque méditerranée (C3SM 13%). Suite à la renégociation des 3 emprunts de la Caisse d'Epargne au cours de l'année 2021, l'endettement pluriannuel va se terminer en 2031 au lieu de 2034. La renégociation a donc permis de réduire la durée (3ans) mais également le coût (100 000€) de la dette. Dans le cadre de la maquette budgétaire 2021, en accord avec les EPCI concernés sur la base de plusieurs simulations, un emprunt a été contracté pour lisser les contributions solidaires (5%) de l'opération Chenal Vert à Canet. L'emprunt porte sur 350 000 € et sur une durée de 15 ans au taux de 0.89% (annuités de l'ordre de 26 000 €). Il concerne Corbières Salanque Méditerranée (14.60%), Roussillon-Conflent (58.40 %) et CC Aspres (27.00%). Le capital restant dû est de l'ordre de 338 333€.</p> <p>L'endettement pluriannuel (total) à compter de 2022 est donc de : 2 256 508.38 €</p> <p>B. - Dépenses de fonctionnement L'effectif du personnel s'élève à 14 salariés. Des mouvements de personnel ont été enregistrés en 2021 : 1 départ à la retraite (agent administratif) et 1 départ en mutation (agent technique). En 2022, l'intégration d'un agent administratif (pôle finances) est stabilisée et le recrutement d'un technicien en cours : agent technique (CAT B) suite à la délibération n°2021.57 du 26.11.2021 créant le poste de technicien rivière (entretien et gestion des cours d'eau) et conformément au DOB 2021. Ce poste rivière sera financé à 50% par l'agence de l'eau. L'ensemble de ces mouvements de personnels ne génèrent pas d'augmentation de la masse salariale au BP2022. Le régime indemnitaire appliqué aux agents a fait l'objet d'une délibération en date du 9.12.19 abrogée le 8.07.20.</p> <p>Les agents du syndicat</p> <ul style="list-style-type: none"> - participent également aux projets de territoire portés par d'autres acteurs - amènent expertise et vision globale aux fins de complémentarité, cohérence - entretiennent également un parc ouvrage important (régie et/ou entreprises) - assurent les visites techniques régulières et par temps de pluie - assurent le fonctionnement de la cellule veille digue : gestion de crise <p>L'équipe verte est composée de 2 agents. Leur travail consiste en des interventions manuelles principalement : travaux de bucheronnage et débroussaillage avec matériel léger. Ponctuellement ce travail est complété par la location de broyeurs à végétaux pour broyer les résidus de coupe d'arbres par exemple, de tractopelles ou une mini-pelle mécanique pour réaliser des petits terrassements. L'autre poste important sur la section de fonctionnement concerne la gestion du patrimoine hydraulique et cours d'eau : 23 km de digues classées dont 14 km reconnus en système d'endiguement, 13 bassins de rétentions (Thuir, Canohes, Ponteilla, Pézilla, St Estève, Perpignan - 90 HA représentant volume utile global de l'ordre de 1.2 Millions de m3), 130 km de berges, servitudes et autres accès. Le syndicat intervient également ponctuellement sur des ouvrages hydrauliques ou des cours d'eau à enjeux, hors propriété et via DIG (déclaration d'intérêt général). L'importance des crédits affectés à ces missions est de l'ordre de 450 000 € à 500 000 € annuels.</p> <p>Le budget fonctionnement 2022 devrait être le même qu'en 2021 (de l'ordre de 2M€).</p> <p>C. - Dépenses d'investissement Avec un volume de l'ordre de 4.2 M € les projections d'investissement restent rationnelles (maîtrise des dépenses) mais ambitieuses. En effet, 2022 marquera la fin des programmes pluriannuels du PAPI et CONTRAT de RIVIERE mais répondra également à la continuité des projets engagés et aux besoins nouveaux ; changement climatique, débit biologique à T6, préparation du prochain PAPI à horizon 2023../..</p>	<p>DE PRENDRE ACTE DE LA TENUE DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022</p>

II - Compétences, missions, orientations

II.A. Sur la gestion du risque inondation (PAPI).

Dans le cadre du PAPI 2021-2023, nombreux sont les projets en cours et engagés.

Opérations soldées 2021/2022

- Confortement du pied de digue de la digue Vernet-est dans perpignan
- Deuxième phase de travaux sur Fuilla (vallée de la Rotja)
- Aménagement du chenal vert à Canet en Roussillon (printemps 2022)

Opérations engagées sur 2021/2022

- Mise en œuvre d'outils de surveillance, prévision, alerte et gestion de crise
- Analyse de la vulnérabilité du bassin face aux risques d'inondation
- Définition des systèmes d'endiguement (étude et dossiers réglementaires)
- Sécurisation du bassin de la Courragade (travaux prévus pour 2022/2023)
- Sécurisation de la digue des campings à Canet (travaux 2023)
- Sécurisation du bassin de Canohes (travaux 2023)
- Réaménagement de la vanne de Torreilles (scénarios travaux en cours)
- Aménagement de l'agouille d'en Biagnes au Soler (prochain PAPI 2023)
- Définition d'un schéma hydraulique à Prades (prochain PAPI 2023)
- Définition d'un schéma hydraulique sur le Manadeil (prochain PAPI 2023)

APCP engagé sur 2021/2028

- Protection contre les crues du Boules (4,8 M€)

Nouvelles opérations engagées en 2022

- Etude hydro-morphologique sur la vallée de la Rotja
- Diagnostic des ouvrages de protection du Cady
- Mise en œuvre ACB/AMC en contexte torrentiel (Vernet les Bains)
- Définition d'un schéma hydraulique sur Villelongue (prochain PAPI 2023)
- Mise en œuvre des mesures compensatoires Chenal vert à Canet en Roussillon
- Etude SOCLE 2 (modes de gestion / compétences GEMAPI)
- Etudes préalables et préparatoires au PAPI complet (préparer candidature)

Le recours à la mécanisation en propre est une des réponses qui permettrait de diminuer le volume d'entretien externalisé et gagner en réactivité. Il permettrait par ailleurs de soulager (physiquement) les équipes et diminuer les accidents de travail (zones délicates, glissantes, présence de déchets.../..). Au-delà d'un gain en productivité, la mécanisation devrait s'accompagner d'une économie financière. Chaque année, ce sont entre 40 000 € et 50 000 € qui sont programmés pour l'entretien des bassins et d'une partie seulement des digues. Avec un investissement de l'ordre de 100 000 €, la rentabilité d'une telle mécanisation est à l'étude. Il a été demandé aux équipes et à un fournisseur d'organiser une démonstration.

II.B. Sur la gestion de la ressource en eau (PGRE)

Le 18 novembre 2021, la commission gestion quantitative s'est réunie afin de dresser le bilan des 3 ans de mise en œuvre du PGRE. Véritable parlement de l'eau. Sur un prévisionnel de 7.1M€ d'investissements portés par plus de 50 maîtres d'ouvrages (communes, communautés de communes, ASA, services de l'Etat, chambres consulaires, associations, syndicats,...) plus de la moitié du montant a été engagé entre septembre 2019 et décembre 2021. En termes d'économies d'eau, 27Mm3/an brut prévisionnel sont attendus. Aujourd'hui 13Mm3/an d'économies ont d'ores et déjà été réalisées soit 50% du prévisionnel. Les actions restantes doivent être encouragées et l'animation du SMTBV apparaît essentielle. Globalement les objectifs du PGRE sont atteints sur la majorité du territoire. On estime à 60% la fréquence sur 3 ans de satisfaction des objectifs sur l'ensemble du bassin. Il subsiste des secteurs sensibles sur les affluents en amont du bassin (Lentilla, Castellane, Caillan). Sur le seul axe Têt en revanche, on atteint en moyenne 84% de satisfaction des objectifs. L'objectif intermédiaire fixé au point T6 entre le barrage de Vinça et Ille sur Têt est atteint avec une fréquence de 94%.

Nouvelles opérations engagées en 2022

- Il a été acté par la commission gestion quantitative un prolongement du PGRE de 3 ans, soit jusqu'en 2024. Un travail conséquent d'animation va donc être engagé auprès de l'ensemble des acteurs du bassin. Il s'agit non de poursuivre et mener à terme les actions engagées au programme 2019-2021 mais également de faire émerger de nouvelles actions en lien avec l'amélioration de la connaissance et l'adaptation au changement climatique.
- La préparation du projet EAURIZON 2070 relatif aux impacts du changement climatique va être initiée en partenariat avec les syndicats de l'Agly, du Réart et du Tech afin de disposer d'un socle de connaissance commun pour d'étudier tous les leviers qui s'offrent aux acteurs du territoire pour anticiper et s'adapter aux changements.

- L'étude des débits d'objectifs sur le secteur de la Têt aval à T6 en partenariat avec la chambre d'agriculture et l'association des canaux aval Vinça (ACAV) vient d'être engagée pour proposer des pistes de solutions et des objectifs partagés pour concilier bon état écologique et besoins à travers l'aménagement du territoire.
- Avec 150 ASA et 960 kilomètres de longueur de canaux il est essentiel pour le syndicat, mais également pour les acteurs locaux, de disposer d'un référentiel commun en poursuivant le travail initié par le syndicat. Ce "référentiel canaux" sera un outil de gestion et d'anticipation pour une intégration dans les plans de développement durable et aménagement. Prévisionnel de 80 000 € financé à 80% : coût net 16 000€.

II.C. Sur la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques (contrat rivière)

En 2022, le contrat de rivière arrive en fin de cycle. Afin de mesurer les effets réels de cet outil pour les différents signataires et partenaires ainsi que les résultats sur les milieux et notamment pour évaluer l'intérêt de reconduire le dispositif, une évaluation doit être réalisée. L'investissement pour cette évaluation (réalisée par un bureau d'études indépendant afin de garder toute impartialité) est évalué à 96 000€ TTC et fera l'objet d'un financement à hauteur de 70%.

Opérations engagées sur 2021/2022

- l'AVP (avant projet) et le projet de travaux (PRO) pour la restauration du lit de la Têt aval sur un secteur pilote de 2km environ seront présentés au maître d'ouvrage et au comité de suivi de ce projet. Ces propositions devront justifier de l'intégration des dimensions hydrauliques, écologiques, économiques et sociales en présence.
- Dans le cadre du projet de restauration du lit de la Têt aval est également mesurée l'opportunité technique et paysagère de réaliser un plan d'eau multifonctionnel en rive gauche de la Têt, à l'entrée de Perpignan. En fonction de l'avancée ainsi que des préconisations techniques du schéma de restauration global en cours de conception sur la Têt plus en amont (cf. chapitre antérieur), il conviendra de définir précisément les modalités de fonctionnement et l'efficacité de ce projet, de mesurer sa faisabilité ainsi que l'analyse coût-bénéfice.
- Le SMTBV a constitué un groupe de travail rassemblant les différents maîtres d'ouvrages et structures impliqués dans l'évolution et la gestion de la Têt aval, avec l'objectif de coordonner les initiatives (expertise et pilote) et garantir la compatibilité des différentes actions avec le schéma de restauration porté par le SMTBV. A terme il n'est pas exclu d'étudier un conventionnement avec la DIRSO notamment.
- Continuer le suivi de l'évolution du lit de la Têt aval : le SMTBV a mandaté une équipe de géomètres et d'experts pour réaliser des mesures visant à qualifier et quantifier les évolutions de l'incision. Les résultats seront communiqués à la fin du printemps et vont être utiles au projet de restauration.
- L'étude visant à construire une stratégie de gestion des zones humides à l'échelle du bassin versant au regard des services rendus au territoire a fait l'objet d'un important travail de concertation en 2021. En 2022, le SMTBV finalisera, avec l'appui des partenaires, la stratégie de gestion sur ces entités prioritaires et s'attachera à préparer la mise en œuvre et la répartition des maîtrises d'ouvrage de ce plan.

Nouvelles opérations engagées en 2022

- En 2022, le SMTBV entre dans la 3^{ème} année de remise à niveau de la végétation des secteurs à enjeux sur les cours d'eau montagneux. Les besoins sont évalués sur une base de l'ordre 250 000€ à 300 000€.
- Le SMTBV a sollicité la mise en place d'un groupe de travail auprès du préfet et des services de la Police de l'Eau pour convenir d'adaptations à ce calendrier et concilier les différents enjeux. Une première réunion animée par la DDTM et rassemblant les différents syndicats de rivière du département doit se tenir au 1^{er} trimestre 2022.

II.D. Sur la communication et la sensibilisation

La compréhension des sujets traités et mieux connaître les missions du SMTBV sont des préalables à la participation puis à l'adhésion des élus locaux mais également de celle de la population pour qui la taxe GEMAPI doit par ailleurs représenter un réel atout et des projets concrets. Près de 90 000 € sont inscrits en restes à réaliser (plan pluriannuel de communication PAPI et CONTRAT) pour ce prochain exercice 2022, financés à 70%.

Opérations soldées en 2021

- Le film en Tête à Têt d'une durée de 10 min se construit sur la base d'images de qualité et propose une approche atypique, centrée sur des témoignages d'acteurs locaux (monde agricole, industrie, naturaliste. /..) pour mettre en valeur les atouts ou les dangers véhiculés par nos cours d'eau ainsi que le rôle et organisation du syndicat.
- 2 lettres d'information (printemps 2021 et hiver 2021-2022) ainsi qu'un bulletin hydrologique ont été publiés à destination d'un large public. Les newsletters régulières permettent de communiquer sur les actualités du territoire, les projets et travaux du SMTBV ainsi que de relayer les opportunités et projets menés par les autres acteurs locaux (EPCI, ASA../..).

Nouvelles opérations engagées en 2022

2 lettres d'information ainsi que de 2 plaquettes thématiques sont prévues.

De nouvelles vidéos (clips de 3 min) sur des sujets majeurs :

- L'entretien des cours d'eau : pourquoi ? Comment ? Quels services rendus ?
- Les fonctionnalités des cours d'eau : l'incision du lit ? Quels impacts ?
- Les zones humides et les services rendus
- Le PAPI : définition, approche et utilité les actions menées par le SMTBV
- Le phénomène inondation : historique, les dommages, les gestes à adopter
- La gestion des digues et ouvrages hydrauliques, la gestion de crise

2 journées de formations (élus et agents) sur le risque inondation sont prévues.

3 commissions de concertation au printemps (toutes les communes du bassin)

La commission communication va également s'atteler à mener une réflexion sur la création d'un poste dédié à la communication. Ainsi elle dressera la synthèse des compétences nécessaires et financements possibles.

Une monographie historique est engagée dans le cadre du PAPI pour décrire les phénomènes de crue et d'inondation ayant eu lieu depuis la date la plus lointaine possible dans l'histoire du bassin. Ce travail viendra compléter les connaissances sur l'historique des aménagements structurants de la vallée de la Têt et leurs impacts potentiels, ainsi qu'une rétrospective des actions territoriales mise en œuvre au fil du temps pour lutter ou vivre avec les inondations.

III - Conclusion

Le syndicat poursuit ses missions mais également son évolution.

Nombreux sont les projets en cours et cette année 2022 est consacrée à les finaliser (réception) ou les amener à un format et un degré de maturité suffisant pour qu'ils puissent être inscrits et financés dans le cadre du prochain PAPI. Plusieurs études et un plan de communication accompagnent ce travail, c'est une condition du cahier des charges National mais c'est aussi un objectif que le syndicat, appuyé par sa commission communication, s'était fixé : mieux faire connaître le syndicat et ses missions. Au delà de l'objectif, c'est également une responsabilité. L'année 2022 va prolonger et consolider les liens tissés avec plusieurs partenaires tels que la chambre d'agriculture des Pyrénées Orientales ou les autres syndicats de bassin versant que sont le SMIGATA (syndicat du TECH), le SMBVA (Syndicat de l'AGLY) et le SMBVR (syndicat du Réart). Des projets en commun ont d'ores et déjà démarrés (débits biologiques, réflexion sur le changement climatique. /..) mais le plus important est de nourrir cette dynamique, y compris en montrant aux différentes institutions et aux services de l'Etat que les syndicats assument pleinement la GEMAPI et qu'ils ont une réelle expertise à apporter : ils développent par ailleurs une vision transversale (intégrée) des sujets. Avec leur approche essentielle à l'échelle des bassins versants, les syndicats peuvent aussi défendre et porter des idées en commun, en toute indépendance. Un forum sur le changement climatique est notamment à l'étude, il devrait se tenir à l'automne 2022.

Pour se projeter et faire face aux défis qui attendent le territoire, y compris sur la ressource en eau, plusieurs opérations seront engagées cette année. Plusieurs vont apporter clarté et connaissance sur l'organisation des (nombreux) acteurs de la vallée, en particulier les ASA (lancement d'un référentiel canaux, étude SOCLE 2 sur le patrimoine../..), d'autres vont permettre d'anticiper et de qualifier certains risques (étude de vulnérabilité, schéma géomorphologique de la vallée de la Rotja, etc.), d'autres projets, enfin, se destinent au présent avec la consolidation de l'existant.

2022 marque également l'entrée dans le deuxième volet du PGRE (plan de gestion de la ressource en eau), outil fondamental pour la vision et la gestion des eaux brutes du territoire. Enfin, les commissions thématique, notamment la "commission eau et énergie", sera une nouvelle fois mobilisée pour étudier les potentialités de la mise en œuvre de projet photovoltaïque sur le foncier du syndicat.

La séance est levée à 19h30.